

## Volet vie scolaire pour le projet d'établissement du collège Molière.

La vie scolaire du collège prend en charge l'élève, des abords immédiats de l'établissement au seuil de la classe et tente d'apporter des réponses aux besoins de l'adolescent quand celui-ci ne les trouve pas directement en classe. Les savoirs, savoir-faire, savoir-apprendre ou savoir-être dispensés dans la classe ou lors des périodes de vie scolaire (pause méridienne, récréations, clubs, lieux de vie, formation à la citoyenneté, aide au travail, entretiens formels ou informels...) sont toujours intimement liés. On remarque, quotidiennement, que ce qui se déroule dans l'un des deux domaines d'intervention -classe ou vie scolaire- entraîne toujours des interactions, des répercussions ou des échanges dans l'autre domaine.

Cette vision de la vie scolaire correspond, bien entendu, à un dépassement des seules fonctions d'ordre et de discipline, au bénéfice d'une vision éducative globale qui inclut, entre autres domaines :

- l'encadrement éducatif,
- l'animation socioculturelle,
- la fonction d'écoute et de conseils aux élèves et aux parents,
- le travail en collaboration avec les enseignants (vie scolaire et vie de la classe, aussi bien pour l'individu que pour le collectif, sont imbriqués) et avec les autres personnels de l'établissement (agents, AS, COP, Infirmière et direction),
- l'aide pédagogique,
- la formation citoyenne.

L'encadrement éducatif n'a comme visée éducative que l'intégration de règles de vie commune partagées et basées sur la Loi (le Règlement Intérieur du collège en particulier). Il induit systématiquement le respect de l'autre, mais aussi de sa propre personne, dans ses différences et ses particularités.

En parallèle de cette fonction traditionnelle d'encadrement vient se juxtaposer celle, aussi ancienne, du contrôle des absences des élèves... Le suivi régulier et attentif de celles-ci nous permet, avec l'appui des parents et des adultes du collège, de déceler et de traiter différents incidents qui viennent marquer la vie des élèves : soucis médicaux, problèmes d'intégration au collège, mésentente en classe, violences verbales ( les fameux « mots qui fâchent »), perturbations familiales, manque de motivation ...

L'animation socioculturelle s'attribue comme finalité de créer du lien entre les acteurs de l'établissement, adultes ou élèves, et de renforcer la socialisation engagée dès les premières classes du premier degré. On s'applique, au travers des activités proposées, de limiter le stress (cf. l'étude faite par le CESC en juin 2011) qui semble gagner nos élèves, en faisant de l'établissement scolaire, un véritable lieu de vie et non plus un simple lieu d'enfermement pour les quelques 90% de demi-pensionnaires. La découverte de domaines artistiques, ludiques ou culturels, détachés du « tout multimédia et informatique », est une des priorités du FSE, partenaire de la vie scolaire.

**Pour que ces liens sociaux puissent se réaliser, il convient de libérer la pause méridienne afin de permettre aux élèves de 6° et de 5° de participer à ces activités de découverte proposées par les adultes et les élèves ( ateliers, clubs des adultes, clubs autogérés, foyer des élèves, monitorat mais aussi activités de l'AS et du CDI).**

**A noter pour le monitorat, la nécessité que les salles du deuxième étage soient libérées pour nos élèves, entre 13 et 14 h.**

La fonction d'écoute et de conseil est primordiale dans l'apaisement des tensions au sein du collège et aux abords de celui-ci. Recevoir les élèves et les parents et répondre, dans la mesure du possible, à leurs questionnements ou à leurs attentes apparaît comme incontournable ; surtout au regard du nombre grandissant des demandes. Ce travail se fait, le plus souvent possible, en collaboration totale avec les personnels enseignants, sociaux, de surveillance, infirmiers et de direction.

**L'étiquette de la vie scolaire a beaucoup changé au cours de ces dernières années et il est observable que cette fonction d'écoute est souvent mise en œuvre suite à des questionnements d'adultes. Les adolescents n'osent pas toujours venir poser leurs problèmes personnels en vie scolaire... Certes, pour les petites difficultés du quotidien, les élèves savent toujours nous solliciter, mais pour évoquer des soucis personnels plus profonds, ils recherchent d'autres acteurs, (souvent notre collègue infirmière mais plus régulièrement le groupe de pairs ou la famille)... L'essentiel réside dans le fait qu'ils trouvent un relais de confiance qui leur permette de passer un cap. Il est toutefois regrettable que notre image soit parfois troublée auprès des élèves par les « histoires » de discipline...**

Le travail en collaboration avec les autres personnels de l'établissement est primordial afin d'aborder, au mieux, les différentes facettes de l'élève ou de l'adolescent. Problématique familiales, sociales, économiques, culturelles ou adolescentes... Chacune de ces dimensions doit être prise en considération à chaque moment de la vie de l'élève -captif en salle ou plus autonome dans les moments de vie scolaire et d'apprentissage de la vie en communauté-.

Souvent, une meilleure appréhension de l'élève et de son environnement, passe par la transmission d'informations personnelles qu'il convient de transmettre tout en gardant à l'esprit le devoir de confidentialité et de respect de la vie privée de chacun. Toutefois, malgré ces réserves, la transmission de certaines informations, mêmes partielles, permet aux adultes de l'établissement de percevoir différemment certaines attitudes de l'adolescent, en particulier en classe.

**L'équipe de suivi (CPE, AS, COP ,Infirmière et Direction) se doit d'être informée de chaque situation nouvelle.**

Pour tenter d'apporter certaines réponses aux difficultés scolaires, nous nous devons de proposer et de diversifier les aides apportées aux élèves : monitorat, aide au travail personnel en parallèle avec les enseignants, heures d'aide proposées après les heures de cours, heures d'études encadrées, soutien plus personnalisé ... La diversité de l'offre doit pouvoir, en toute modestie, proposer des pistes de solutions pour les élèves.

**Trois écueils subsistent cependant pour que toutes ces formules soient pertinentes : l'absence, pour les AED, de toutes actions de formation continue dans le domaine pédagogique, la surcharge des effectifs lors des heures de permanence et la multiplication des demi-heures d'étude ...**

**Pour que les heures de permanence soient de véritables moments de prise en charge scolaire et de soutien pédagogique -et non plus de simples lieux de passage ou de stockage- , il conviendra, dans la mesure du possible, de créer les conditions pour dépasser les difficultés rencontrées les années passées.**

L'élection, la formation et la prise de fonction des représentants des élèves permettent de confirmer la place de l'École dans l'éducation à la citoyenneté et de consolider notre modèle de représentation démocratique. Tout doit concourir à créer de véritables parallèles entre la fonction d' élu adulte et celui de délégué des élèves. Il convient de garder en mémoire que tout élu est **un émissaire au service de ses mandants et que, pour jouer pleinement son rôle, il doit les consulter lors d'heure de vie de classe complètes (pas de demi-heure) et régulières dans le temps. Ainsi, il pourra efficacement endosser son statut démocratique lors des conseils qui marquent sa vie de représentant ( Conseils de Classe, des Délégués et d'Administration).**

Pour chapeauter et suivre l'ensemble des ces actions de vie scolaire, qui n'engagent pas qu'un seul service mais l'ensemble de la communauté éducative, nous avons recours à des AED proches des élèves, disponibles et clairement inscrits, dans l'établissement, comme des modèles de réussite scolaire et sociale... **Le recrutement, en priorité, d'étudiants de moins de 30 ans le jour du recrutement, se destinant aux professions liées à l'enseignement et l'éducation semblent être le profil le plus en adéquation avec les responsabilités inhérentes à la fonction.**

**De nombreux intervenants travaillent chaque année avec la vie scolaire et de nombreux outils ont été élaborés avec les enseignants au cours des années passées... Au fil du temps, les projets changent et les outils évoluent ou disparaissent... Chaque nouveauté ou action reconduite est présentée succinctement en début d'année, et de manière plus précise au cours de l'année scolaire. Et chacune d'entre elles nécessite l'aval et le soutien de tous les adultes du collège et des enseignants plus particulièrement.**

**Volet réalisé par deux des délégués des élèves au CA, les trois assistants d'éducation à plein temps et le cpe , Mars 2012**

**Philippe Chamillard, collègue Molière de Beaufort en Vallée 49250**